



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 044 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 27 septembre 2012

Comité permanent des pêches et des océans

Le jeudi 27 septembre 2012

•(0850)

[Traduction]

Le greffier du comité (M. Georges Etoka): Chers membres du comité, je constate que nous avons le quorum.

Je dois vous informer que le greffier du comité peut uniquement recevoir des motions concernant l'élection du président. Le greffier ne peut recevoir d'autres types de motion ou de rappels au Règlement, et ne peut participer aux délibérations.

Nous pouvons maintenant procéder à l'élection du président.

En vertu du paragraphe 106(2) du Règlement, le président doit être un député du parti ministériel. Je suis disposé à recevoir des motions concernant la présidence.

M. Randy Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission, PCC): Je propose que M. Rodney Weston soit élu président du comité.

Le greffier: Il est proposé par M. Kamp que M. Rodney Weston soit élu président du comité.

Y a-t-il d'autres motions? Plaît-il au comité d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

Le greffier: Je déclare la motion adoptée et M. Rodney Weston dûment élu président du comité.

Avant que je n'invite M. Weston à occuper le fauteuil, je propose de procéder à l'élection des vice-présidents, si telle est la volonté du comité.

En vertu du paragraphe 106(2) du Règlement, le premier vice-président doit être un député de l'opposition officielle. Je suis disposé à recevoir des motions à cet effet.

M. Philip Toone (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, NPD): J'aimerais proposer M. Robert Chisholm au poste.

Le greffier: Il est proposé par M. Toone que M. Chisholm soit élu premier vice-président du comité.

Y a-t-il d'autres motions? Plaît-il au comité d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

Le greffier: Je déclare M. Chisholm dûment élu premier vice-président du comité.

Conformément au paragraphe 106(2) du Règlement, le deuxième vice-président doit être un député d'un parti de l'opposition autre que l'opposition officielle.

Je suis prêt à accueillir les motions pour le poste de deuxième vice-président.

Monsieur Woodworth.

M. Stephen Woodworth (Kitchener-Centre, PCC): Je propose la candidature de M. Lawrence MacAulay.

Le greffier: Il est proposé par M. Woodworth que M. MacAulay soit élu au poste de deuxième vice-président du comité.

Plaît-il au comité d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

Le greffier: Je déclare M. MacAulay dûment élu deuxième vice-président du comité.

J'invite maintenant M. Weston à occuper le fauteuil.

Le président (M. Rodney Weston (Saint John, PCC)): J'aimerais tout d'abord souhaiter la bienvenue aux anciens membres du comité. J'ai hâte de travailler de nouveau avec vous. J'aimerais également souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres et collaborateurs du comité.

J'espère que vous avez tous passé un bel été. Ce ne sont pas les dossiers ni le travail qui manquent. Nous devons terminer certaines études en cours et nous avons des rapports à présenter à la Chambre des communes, du moins je le souhaite. J'ai hâte de faire avancer ces travaux.

Notre ordre du jour ne prévoyait que l'élection du président. Je propose que nous organisions une réunion du comité de direction en vue de fixer le calendrier des travaux. Le comité de direction établira ce calendrier et reviendra ensuite au comité jeudi de la semaine prochaine pour le lui présenter.

Êtes-vous tous d'accord?

Je demanderai au greffier de prendre contact avec les membres concernés pour organiser la réunion du comité de direction. Notre comité se réunira jeudi prochain.

Cette salle est notre salle de réunion attitrée.

Monsieur Allen.

•(0855)

M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC): J'ai une petite question, monsieur le président. Savons-nous qui sont les membres du comité de direction?

Le président: Je présume, et j'ai peut-être tort de le faire, que les membres du comité de direction resteront les mêmes, à savoir M. Kamp, M. Allen, M. Chisholm, M. MacAulay et moi-même.

M. Mike Allen: Merci pour cette précision, monsieur le président.

Le président: Merci.

Y a-t-il d'autres questions?

J'ai déjà souhaité la bienvenue à tout le monde, dont nos deux nouveaux membres.

L'un des deux est en fait un ancien membre qui nous revient. Nous sommes heureux d'accueillir de nouveau M. John Weston.

Nous souhaitons également la bienvenue à M. Stephen Woodworth, notre nouveau membre.

Nous sommes heureux d'accueillir d'autres juristes. Notre comité en compte déjà deux, et je suis sûr que leur présence saura enrichir les discussions et les délibérations et nous aider à faire avancer les travaux.

Une voix: Vous voulez dire rallonger les délibérations.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Soit.

Bienvenue au comité. J'ai hâte de travailler avec vous.

M. Weston connaît déjà le fonctionnement du comité.

Monsieur Woodworth, j'espère que vous vous plairez parmi nous. Notre comité est fort intéressant et nous prenons notre travail au sérieux. Nous avons à coeur les intérêts de l'industrie, des pêches, des océans et du pays entier. Nous compterons sur vous pour enrichir les discussions.

Y a-t-il d'autres points à l'ordre du jour?

Monsieur Kamp.

M. Randy Kamp: Monsieur le président, il me semble que nous avons un nouvel analyste.

Le président: Oui, effectivement. Merci, monsieur Kamp.

Monsieur Williams, je vous présente toutes mes excuses.

Kristen nous a quittés. Elle a passé une année avec nous et maintenant elle poursuit ses études à l'Université de Toronto. Je lui souhaite bonne chance.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à M. Williams. J'ai hâte de travailler avec lui sur nos rapports.

La charge de travail sera certes lourde, mais nous ferons notre possible pour l'alléger.

Une voix: Dites-vous que je suis un poids lourd, monsieur le président?

Le président: Non, ce n'est pas ce que j'ai dit.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Mesdames et messieurs, merci.

L'ordre du jour étant épuisé, je déclare la séance levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and
Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the
following address: <http://www.parl.gc.ca>